



BULLETIN MUNICIPAL

INFORMATIONS

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Depuis le 29 août 2017, la mairie ouvre aux horaires habituels :

- Le lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
- Le samedi de 9h00 à 12h00

Les permanences du Maire et des Adjoints, sur rendez-vous, reprendront également :

- Mr Jean-Jacques LELEU, maire : le vendredi de 17h à 18h
- Mme Sylviane BEURAIN, 1^{ère} adjointe : le mercredi de 17h à 18h
- Mr Xavier TAVERNIER, 2^{ème} adjoint : le jeudi de 17h à 18h
- Mme Diane BELPAUME, 3^{ème} adjointe ; le mardi de 17h à 18h
- Mr Jean-Marc ROGNON, 4^{ème} adjoint : le samedi de 10h à 11h
- Mme Annie-Claude LEULIETTE, 5^{ème} adjointe : le lundi de 17h à 18h

BULLETIN MUNICIPAL

Le mensuel étant accessible sur le site internet de la commune (www.fresenneville.fr), la distribution ne s'effectuera plus dans chaque foyer. Vous trouverez désormais la version papier dans les commerces de la commune et en mairie.

HORAIRES ÉCOLES

Suite au vote du retour à la semaine de 4 jours, voici les nouveaux horaires de chaque site :

École maternelle :

- matin : 8h35 - 11h55
- après-midi : 13h35 - 16h15

École élémentaire :

- matin : 8h15 - 11h45
- après-midi : 13h30 - 16h

Les TAP sont maintenus le lundi, le mardi et le jeudi de 16h à 17h pour les primaires et de 16h15 à 17h15 pour les maternelles.

La garderie ouvre le matin à 7h et ferme le soir à 18h.

Pour le mercredi, les enfants peuvent être accueillis dès 7h à la garderie. L'ALSH prendra le relais de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 avec possibilité de cantine le midi.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque réouvrira ses portes à partir du 12 septembre 2017, au 25 rue Jean Jaurès (derrière la mairie dans l'ancienne école primaire)

Jours et horaires d'ouverture : les mardis et vendredis de 17h à 18h

MAISON POUR TOUS

Réservation de la salle :

Le samedi matin de 11h30 à 12h30 à la MPT
03.22.30.30.78 ou 06.19.35.34.33

Tarif : pour la soirée 180 € ou jusqu'au lendemain 270€

Règlement : 1/3 à la réservation, 1/3 à la signature du contrat et 1/3 après la manifestation

JOURNEES DU PATRIMOINE

Elles se dérouleront les 16 et 17 septembre. Partout en France près de 17 000 monuments ouvrent leurs portes et proposent plus de 25 000 animations pour la 34^e édition. Plus d'infos sur le site du ministère de la culture : <https://journeesdupatrimoine.culturecommunication.gouv.fr/>



BULLETIN MUNICIPAL

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

Le ramassage des déchets verts a lieu chaque jeudi matin.

VENTE DE SACS DE DÉCHETS VERTS

La vente de sacs de déchets verts se fera le vendredi 15 septembre 2017, dans les locaux de la CCV à Friville.

CLUB AZ'ART

Les cours de dessin du club AZ'ART reprendront le **mardi 12 septembre 2017** (18h00-20h00), dans la salle située derrière la mairie.

Renseignements et inscriptions auprès de Frédérique BLERY AU 06.47.09.49.97

PROTECTION DES ANIMAUX

Un administré rue Jean Jaurès a retrouvé son chat blessé, à cause d'un piège.

Une plainte va être déposée en gendarmerie.

REMERCIEMENTS

Le Club des Echecs remercie les époux DOUDOUX Laurent et FRESSARD Nadia pour le don généreux fait à sa caisse à l'occasion de leur mariage et lui présente tous ses vœux de bonheur.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers remercie les époux LEMARCHAND Mathieu Et DRUET Amandine pour le don généreux fait à sa caisse à l'occasion de leur mariage et lui présente ses vœux les plus sincères de bonheur.

CLUB DES RETRAITES DYNAMIQUES

Le paiement des cotisations pour 2017-2018 aura lieu les 18 et 25 septembre 2017, au foyer de la Maison Pour Tous de 14h30 à 16h30.

L'Assemblée Générale du Club aura lieu le 13 octobre 2017, à 14h30, à la Maison Pour Tous.

Les candidats au Conseil d'Administration devront faire parvenir leur candidature au Président, avant le 7 octobre 2017.

NOUVEAUTE

Marchand de coquillages **le samedi matin, sur la place, de 8h30 à 12h00.**

COLLECTE ET CONTENANTS DECHETS

Il est rappelé que les conteneurs servant au ramassage des déchets ne doivent pas restés sur les trottoirs ou devant les habitations. Chacun est prié de rentrer les bacs de la CCV entre chaque collecte.

SERVICE DE GARDE

- Infirmières :

Le 10 / 09 :

Mme LEPHAY au 03.22.60.73.14

Le 17 / 09 : Mmes CHALVET et DUBUC
au 03.22.30.03.76

Le 24 / 09 :

Mme LEFORT au 03.22.60.80.31

Le 01 / 10 :

Mme PION au 03.22.30.51.34

ÉTAT CIVIL

✓ Naissances :

Le 9 août à Abbeville : Maëlia WAVELET

Le 12 août à Abbeville : Evy RITZ

Le 15 août à Lisieux : Syam MEDJEHED

Le 18 août à Abbeville : Lucie PINEAU

Le 22 août à Abbeville : Luna DUPUIS

BULLETIN MUNICIPAL



✓ **Mariages :**

Le 5 août 2017 : DOUDOUX Laurent et FRESSARD Nadia

Le 5 août 2017 : LEMARCHAND Mathieu et DRUET Amandine

Le 24 août 2017 : AGBONLAHOR DEPOILLY

Le 26 août 2017 : CUQ Martial et DELOBEL Stéphanie

✓ **Décès :**

Saint Valéry sur Somme le 28 juillet : William HOLLEVILLE

Fressenneville le 31 août : Thérèse CAUET née DAVERGNE

RAPPEL AUX AUTOMOBILISTES

Afin de sécuriser la sortie des enfants à l'Ecole Jean Gaudier, le stationnement sera interdit rue Karl Marx de la salle Jean Ferrat jusqu'au stop de la rue. En effet des parkings existant derrière le château brûlé et sur la place, les familles sont priées de les utiliser. Un passage pour piétons sera tracé face à l'abri bus afin de faciliter l'accès à la place.

Au niveau du croisement des rues Camille Pelletan et Emile Zola, un stop sera à faire pour les automobilistes venant de Gamaches qui devront laisser la priorité aux véhicules entrant ou sortant de la rue Emile Zola.

Durant les travaux de démolition de la friche Bricard, le stationnement sera interdit rue Karl Marx des deux côtés. En effet, les camions sont dans l'obligation technique d'emprunter cette voie. Il est conseillé d'utiliser les parkings au maximum.

FESTIVITES

Du 1^{er} au 17/09 : tournoi Open de Tennis

Le 09/09 : Marche gourmande du Comité des Fêtes.

Cette marche consiste en une boucle d'un peu moins de 10km à pied au départ de la Maison Pour Tous, ponctuée de **3** arrêts-dégustation, qui raviront les fins gourmets. Les départs s'échelonnent entre 18h et 18h30. Au long du parcours, tous les 3km environ, une étape gourmande vous est proposée : apéritif, entrée, plat, fromage et dessert. L'arrivée se déroulera à la MPT. Niveau facile.

Inscriptions obligatoires au 06.72.46.28.42 ou xt.fressenneville@orange.fr avant le mercredi 6 septembre 2017.

Le nombre de places est limité.

Le comité des fêtes est heureux de vous proposer cette 1^{ère} Marche Gourmande et vous invite à participer nombreux à cette nouvelle initiative. Le prix est de 10€ pour les adultes, 5€ pour les 6-12 ans et gratuit pour les moins de 6 ans.

Rassemblement à la MPT à partir de 17h.

Le 17/09 : championnat des clubs pétanque

Le 23/09 : portes ouvertes des associations sportives au gymnase du Stade Marcel Poiret de 15h à 18h.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'extinction de l'éclairage public durant la saison estivale a été votée en conseil municipal en juin 2016.

À la fin de cette période, nous avons pu constater que cela posait problème. En effet, la période visée était trop longue au vu de la tombée de la nuit de plus en plus précoce.

L'année prochaine, l'éclairage sera rallumé avant la fin août. Le changement était impossible à opérer cette année car la modification aurait été facturée par la FDE.

FRESSENNEVILLE

stade

Samedi 23 septembre

15h - 18h

2^{ème} forum des associations

| | | | | | |
|--------------------|-------------------------|-----------------|-----------------------|-------------------|-------------------------|
| <p>az'art</p> | <p>batterie-fanfare</p> | <p>billard</p> | <p>cyclisme</p> | <p>danses</p> | <p>foot-ball</p> |
| <p>gymnastique</p> | <p>handball</p> | <p>judo</p> | <p>karaté</p> | <p>majorettes</p> | <p>Education canine</p> |
| <p>pompiers</p> | <p>1000 pattes</p> | <p>pétanque</p> | <p>La petite note</p> | <p>tennis</p> | <p>yoga</p> |

L'occasion donnée à tous de découvrir et d'essayer les activités proposées dans notre commune, ainsi que les installations mises à disposition des associations locales par la municipalité.

ENTREE GRATUITE

